

NOVEMBRE 2017 N° 224

C MAG
VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

**Retraités oui,
mais toujours actifs !**

SOMMAIRE

P. 4
Retour en images
sur les derniers événements

P. 8
La jeunesse citoyenne

P. 12
Le point sur les 2 roues

P. 17
Dossier : Les seniors ont du talent

P. 22
Charenton, c'est sport !

P.25
L'actualité artistique et culturelle

P.28
Démocratie locale

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 5 novembre
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.
- Samedi 11 novembre
PHARMACIE DES DEUX COMMUNES
46, avenue du Mal. de Laitre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.
- Dimanche 12 novembre
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.
- Dimanche 19 novembre
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON
3, place des MARSEILLAIS
Tél. 01.43.75.14.68.
- Dimanche 26 novembre
PHARMACIE BERCY 2
8 - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.
- Dimanche 3 décembre
PHARMACIE DE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :

www.charenton.fr/contact/

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton,
Conseiller départemental du Val-de-Marne
Conseiller métropolitain

Marie-Hélène MAGNE
1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance
et de l'éducation
Vice-Présidente de Paris Est Marne et Bois

Patrick SÉGALAT
Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines

Chantal LEHOUT-POSMANTIER
Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît GAILHAC
Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Pierre CRON
Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité

Clotilde CERTIN
Maire adjoint chargé des sports

Pascal TURANO
Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Delphine HERBERT
Maire adjoint chargé de la culture
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Marc BOCCARA
Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire

Pierre MIROUDOT
Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises

Michel VAN DEN AKKER
Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée

Sylvain DROUVILLÉ
Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Valérie LYET
Conseillère municipale déléguée chargée des affaires
civiles, des élections et du domaine funéraire

André ROURE
Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville

Rachel GRUBER
Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention

Gabriela KADOUCH
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien BENOIT
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-
ment secondaire et au numérique

Joël MAZURE
Conseiller municipal chargé des relations avec les
commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques
et de l'administration des biens.

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le **jeudi 14 décembre à partir de 19h.**

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton les **lundis 20 novembre et 4 décembre à 19h.**

Vos élus à votre rencontre

Une permanence sera assurée les **18 et 25 novembre ainsi que le 2 décembre** au marché en matinée. Le 2 décembre, une permanence aura lieu également devant le supermarché Aldi.

Nouvelle adresse pour la Trésorerie Principale

La Trésorerie Principale a déménagé. Ses locaux sont désormais situés au **9, av. des Arts à Saint-Maur-des-Fossés.**

Cérémonie du 11 novembre 99^e anniversaire de l'Armistice

La cérémonie officielle du 11 novembre et de l'Armistice de 1918 organisée par le monde combattant et les villes de Charenton et Saint-Maurice se déroulera sur le territoire de Saint-Maurice selon le programme suivant :

9h25 : 1^{er} service de car
pour les Charentonnais - Place Ramon

9h40 : Rassemblement devant l'église Saint-André de Saint-Maurice

9h45 : Messe "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres"

10h45 : départ en défilé

11h : dévoilement d'une plaque au nom de Dolorès Tilkin
au 68, avenue du Mal de Laitre de Tassigny

11h15 : 2^e service de car
pour les Charentonnais - Place Ramon

11h30 : Cérémonie officielle au Monument aux Morts
de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

La qualité de vie est une des thématiques que la Municipalité s'emploie à développer et à renforcer à travers son action.

Vous avez certainement pris connaissance du supplément du journal Le Parisien qui a classé fin septembre dernier Charenton-le-Pont au 1^{er} rang des villes "où il fait bon vivre" en Ile-de-France. Certes, il s'agit d'un simple article de presse qui n'a pas la portée d'une étude ni d'un sondage. Cependant, il est un signe d'encouragement significatif à poursuivre le travail mené depuis de nombreuses années au service des Charentonnais.

Au-delà des atouts de notre territoire lié à son positionnement géographique, ce résultat témoigne de la pertinence des politiques que les Maires et Municipalités successifs ont conduites pour aménager les espaces publics, offrir à nos concitoyens des services et des équipements de qualité.

Ce palmarès résulte également de notre détermination profonde à faire émerger un urbanisme et un cadre de vie de qualité et durable. C'est la raison pour laquelle, nous avons présenté le sujet du renouvellement urbain du quartier "Charenton-Bercy" à l'appel à projet "Inventons la Métropole du Grand Paris", plus grand concours d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture d'Europe. Alors que les premiers lauréats de ce programme ont été dévoilés le 18 octobre 2017, le résultat de Charenton sera communiqué ultérieurement pour permettre aux groupements candidats d'affiner leurs propositions de transformation de ce site dont la complexité est réelle.

Charenton s'illustre aussi dans sa capacité à assurer la sécurité des habitants et à faire vivre ensemble des citoyens venus d'horizon et de milieux sociaux divers. Dans ce cadre, elle vient de se doter d'une instance de concertation : le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le CLSPD nous servira à amplifier la tranquillité localement. Le défi d'une commune comme la nôtre est de faire en sorte de conserver l'équilibre sociologique, source de son attractivité. Charenton s'appuie en cela sur des établissements scolaires, culturels et sportifs accueillants et qualitatifs, un tissu associatif d'une grande vitalité avec près de 200 associations, un panel étoffé d'activités pour les familles et les jeunes.

Ainsi, chaque année, notre ville accueille peu ou prou plus d'une centaine de nouvelles familles et comptabilise environ 500 naissances. Cela montre l'attrait et le dynamisme de notre commune qui est aussi reconnue pour sa situation financière saine et ses taux d'imposition modérés comme vous le lirez dans l'article consacré à ce sujet dans ce Cmag.



Comme vous le lirez dans ce numéro du journal, la Municipalité est attentive aux aînés, en mettant tout en œuvre pour mieux adapter le service public à leurs attentes. Ils sont à Charenton comme en France de plus en plus nombreux. Nous devons répondre à leurs besoins tant pour ceux qui sont actifs que pour ceux qui rencontrent des difficultés en raison de l'avancement de l'âge ou de l'isolement. Nous considérons en effet qu'il s'agit là d'un devoir essentiel qui nous incombe pleinement car la puissance publique se doit de favoriser la solidarité notamment en faveur des seniors.

S'agissant du dynamisme local, le soutien de nos partenaires privés comme publics mais aussi des parlementaires de notre circonscription, sont essentiels. Aussi, je tiens à féliciter Christian Cambon pour sa réélection au Sénat le 24 septembre dernier. A la suite, j'adresse mes salutations amicales à Igor Semo qui a été élu en tant que Maire de Saint-Maurice, commune avec laquelle nous travaillons dans un esprit étroit de coopération.

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

SPORT ET SOLIDARITÉ

11^e édition de la Charentonnaise des Entreprises

C'est au cœur du bois de Vincennes, au stade de la Cipale, que le départ de la Charentonnaise Entreprises, organisée par le Crédit Foncier et l'US Natixis, a été donné le 28 septembre dernier. Cette 11^e édition a vu près de 1 000 participants prêts à relever le défi. Course ou marche, seul ou en duo, parcours en mobilité réduite, chacun a pris plaisir à participer à cette rencontre sportive. Félicitations à Antoine Rondot (avec une moyenne de 18,6 km/h!) arrivé 1^{er} du parcours 7 km et à l'ensemble des participants qui, en se mobilisant de la sorte, ont permis de contribuer à la lutte contre la sclérose en plaques.



EHPAD

Jolis moments en chanson

Le répertoire de Michel Delpech, Joe Dassin ou encore Sylvie Vartan provoque bien souvent, sur les gens d'une certaine génération, l'envie de chanter ou de claquer des doigts pour battre la mesure. Dernièrement, une chanteuse est venue dans la salle de restauration de la résidence Gabrielle d'Estrées pour interpréter des chansons des années 60 et 70. Ces moments furent appréciés par les aînés charentonnais qui ont volontiers repris avec elle quelques airs bien connus.



CULTURE

Echec et mat à la Médiathèque des Quais

En septembre dernier, la Médiathèque des Quais a accueilli, le temps d'un après-midi de démonstration, l'association "l'Échiquier de Saint-Maurice Charenton". Souhaitant soutenir cette activité autant intellectuelle que ludique qui développe la concentration, l'imagination et la mémoire, la médiathèque avait donc proposé au public deux sessions : une pour la section jeunesse et une autre pour adultes. "Il y a plus d'aventures sur un échiquier que sur toutes les mers du monde", écrivait le poète Pierre Mac Orlan.

LES CHARENTONNAIS ONT LA MAIN VERTE

Edition 2017 du Concours des balcons fleuris



Les lauréats et les participants du concours des balcons et jardins fleuris ont reçu leurs prix le 28 septembre dernier à l'Hôtel de Ville. Félicitations à tous les jardiniers participants, simples amateurs ou vibrants passionnés, qui fleurissent et entretiennent leurs jardins, balcons et immeubles, en contribuant à améliorer ainsi notre cadre de vie !

Découvrez les heureux gagnants et les photos de leurs belles réalisations sur le site Internet www.charenton.fr



CULTURE

Les enfants du patrimoine

Depuis quelques années, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement organise une manifestation appelée "les enfants du patrimoine". Il s'agit d'intégrer la jeune génération aux Journées Européennes du Patrimoine avec des propositions pour sensibiliser le public scolaire au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel d'Île-de-France. C'est ainsi que, le 15 septembre dernier, la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine de Charenton a accueilli plusieurs classes pour découvrir les lieux mais aussi des documents d'archives, des dessins et des photographies anciennes. A cette occasion, les enfants se sont notamment familiarisés avec le très riche univers de Viollet-Le-Duc et par ailleurs des liens entretenus entre la photographie et le cinéma.

www.fncaue.com



SOLIDARITÉ

Inauguration du CLIC

Ouvert aux habitants de Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice, le CLIC (Centre local d'information et de coordination) a été inauguré à Maisons-Alfort en septembre dernier. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et plus et aux adultes en situation de handicap ainsi qu'à leur famille et leur entourage. Cet espace autonomie a pour objectif d'apporter un soutien et des conseils sur le plan des droits, des aides et des différentes démarches à une population aux besoins spécifiques. Les équipes proposent des visites à domicile pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer et accueillent sur rendez-vous les jeudis de 9h à 12h au Centre Alexandre Portier ou à l'espace Autonomie.

Espace Autonomie - 2, rue Louis Pergaud à Maisons-Alfort
Tél. 01.41.79.66.80.

OPÉRATION ORDIVAL

Des ordinateurs pour les élèves des collèges la Cerisaie et Nocard

Le 30 septembre dernier, à l'occasion d'une cérémonie au collège Nocard de Saint-Maurice, Hervé Gicquel, Maire et Conseiller départemental, a remis aux collégiens de la Cerisaie des ordinateurs hybrides pouvant être utilisés comme un portable et comme une tablette, dans le cadre du dispositif Ordival, développé depuis 2012.

Il était accompagné, pour l'occasion, de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à l'enseignement secondaire et au numérique. Devant l'assemblée constituée de parents, d'élèves et des équipes enseignantes, Hervé Gicquel n'a eu de cesse de rappeler son attachement à offrir aux jeunes les moyens d'acquérir de l'autonomie, d'approfondir leurs connaissances et enfin d'accéder au numérique.



A savoir :

Aujourd'hui plus de 14 000 Franciliens souhaitent bénéficier d'un appartement à Charenton-le-Pont. Or, la Ville n'est pas propriétaire de logements sociaux. Elle n'est réservataire de logements qu'à hauteur de 20% du parc social contre 50% pour Action Logement (1% patronal) et 30% pour la Préfecture.

HABITAT SOCIAL

Une soirée pour accueillir les nouveaux locataires du parc social

Alors que le contexte du logement en Ile-de-France est extrêmement tendu et que la demande pour accéder à un logement social dépasse largement les offres malgré les efforts sur le plan de la construction, le Maire, Hervé Gicquel a tenu à recevoir, le 10 octobre dernier, les familles récemment logées sur le contingent du parc social réservé à la ville. L'objectif était de faire connaissance, d'écouter leurs observations suite à leur installation et de leur présenter les projets de la Ville concernant l'habitat social, comme les opérations de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, du quartier du Pont et quai des Carrières ou de la rue Jean Pigeon. Un large focus a été fait sur l'opération du 72/76 quai des Carrières qui a reconverti, en 18 mois de travaux, des bureaux en 90 logements sociaux : on y compte d'ailleurs 52 familles charentonnaises relogées par la Ville.

Cette rencontre a permis à chacun de prendre conscience du travail mené avec les bailleurs pour améliorer le quotidien des locataires et pour soutenir les projets émergents.

THÉÂTRE DES 2 RIVES

Dans les coulisses du T2R

Un groupe de visiteurs charentonnais a embarqué, le mois dernier, pour une visite guidée du Théâtre des 2 Rives ! En effet, deux fois par an, l'établissement ouvre ses portes pour permettre au public de découvrir les plateaux, la machinerie scénique, la régie, les coulisses, les loges et encore les cintres...

C'est-à-dire tout ce que, assis dans son fauteuil de spectateur, on ne soupçonne pas. Les curieux ont ainsi parcouru l'envers du décor et se sont familiarisés avec les différents espaces du site et leurs spécificités. La prochaine rencontre est prévue le vendredi 12 janvier prochain à 19h.



SPORT

Inauguration de la tribune rénovée du stade Henri Guérin

Le sport, qu'il soit un loisir pour les uns, une pratique de haut niveau pour les autres, un cours pour les scolaires ou enfin un moyen de se maintenir en bonne santé, est un thème qui occupe une place essentielle au cœur de l'action conduite par l'équipe municipale avec le soutien des 47 clubs et associations sportives de Charenton.

Le 8 octobre dernier, l'inauguration de la tribune rénovée du stade Henri Guérin était une nouvelle illustration des projets engagés pour ce secteur et ce à plus d'un titre. Elle vient clore une série d'investissements réalisés sur l'île Martinet, débutés en 2010 avec la construction des gymnases Tony Parker suivie de la réhabilitation de la piste Stéphane Diagana puis de la réfection du gazon et des mobiliers sportifs du stade. Cette inauguration s'est achevée par une rencontre qui a opposé l'équipe du CAP Charenton football à l'Entente Sannois/St-Gratien, équipe de Nationale 1, rencontre dont l'issue s'est décidée aux tirs aux buts. Si le CAP Charenton s'est ainsi incliné après un match nul, les spectateurs ne pouvaient espérer une plus belle manière de vérifier le confort de la nouvelle tribune !



ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

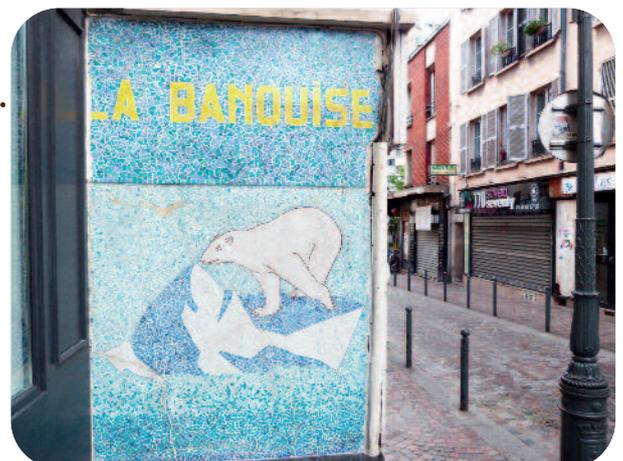
Les bons plans de la bourse aux vêtements

Près de 70 bénévoles de l'Association des Familles de Charenton se sont relayés le temps de la bourse aux vêtements organisée à l'espace Toffoli. Ils ont accueilli et conseillé le public mais aussi veillé au bon déroulement de cette vente de vêtements et accessoires qui permet à l'AFC de mener des actions d'entraide auprès des familles. L'événement était complété d'une restauration légère (pâtisseries maison, friandises et boissons chaudes) qui fut très appréciée et permit à tout un chacun de passer un moment convivial.

DÉCOUVERTE RUE DE PARIS

Un ours sur la banquise

C'est au hasard d'un chantier de rénovation d'un commerce dans la partie piétonne de la rue de Paris que des ouvriers, derrière une vitrine, ont découvert, il y a quelques mois, cette superbe mosaïque. Décision fut alors prise de laisser profiter les Charentonnais de cette fresque murale représentant un ours sur un morceau de glace, souvenir d'une poissonnerie installée au 10, rue de Paris dans les années 60.



LA RÉSERVE CIT●YENNE

ÉDUCATION NATIONALE



PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Le lycée Schuman a reçu deux ambassadeurs de la réserve citoyenne

Mis en place en mai 2015 suite aux attentats terroristes perpétrés en janvier de la même année, le dispositif de la réserve citoyenne de l'Éducation nationale permet à tous les citoyens de participer à la transmission des valeurs de la République à l'école. Cette réserve est composée de personnes issues de la société civile susceptibles d'intervenir bénévolement dans les écoles pour témoigner de leurs expériences personnelles ou professionnelles et compléter ainsi l'enseignement dispensé en classe sur différentes thématiques. Les établissements peuvent ainsi choisir de faire intervenir des bénévoles, des retraités, des professionnels parmi les réservistes de l'académie. Le lycée polyvalent Robert Schuman a ainsi fait participer deux d'entre eux, Jean-Louis Auduc et Claude Cottet, devant les classes de seconde, dans le cadre des semaines de l'engagement le mois dernier. Ils ont apporté leurs expériences et leurs regards aiguisés sur des thèmes tels que la laïcité, la citoyenneté, la lutte contre le racisme et, plus encore, ont abordé la notion d'engagement auprès du public scolaire.

COLLÈGE LA CERISAIE

Dessine-moi un blason !



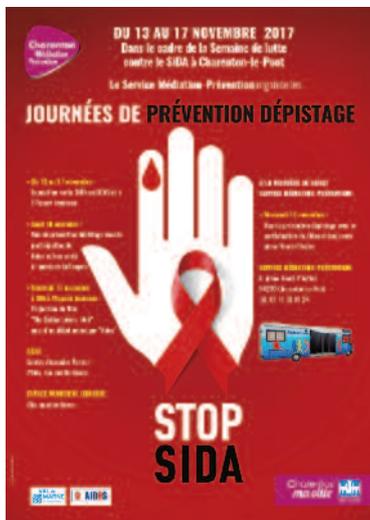
Dessinateurs, à vos crayons ! Le collège la Cerisaie organise un concours de dessin et se met en quête de trouver l'auteur du futur blason. Celui-ci devra le représenter et lui faire honneur. Il sera décliné sous différentes formes et pourra être l'œuvre d'un ou plusieurs élèves du collège. Jusqu'au jeudi 10 novembre, il sera ainsi possible de répondre à cette proposition sur une feuille blanche A4 (plusieurs motifs pourront être acceptés). Le dessin (feutre ou crayon) doit comporter obligatoirement des cerises. Attention, chaque feuille doit contenir deux fois le même blason, une fois avec le nom du collège, une fois sans. Les membres du collège seront amenés à voter pour élire le visuel qui représentera l'établissement. Les dessins devront être remis à Madame Landré ou glissés sous la porte de la salle 107 dans une pochette plastique.

PRÉVENTION MÉDIATION

SIDA : une semaine pour s'informer

A l'aube de la 30^e journée mondiale de lutte contre le Sida, le service Médiation Prévention organise du 13 au 17 novembre prochains une semaine de mobilisation avec plusieurs temps forts.

Toute la semaine, le service Médiation Prévention proposera une exposition sur cette épidémie dans les accueils du service Jeunesse et du CCAS. Mercredi 15 novembre, deux bus de prévention seront basés place Henri d'Astier de 11h à 18h pour



informer les Charentonnais et leur donner la possibilité de se faire dépister gratuitement et anonymement via le TROD (test rapide d'orientation diagnostique). Le lendemain, ces mêmes véhicules seront stationnés devant le centre commercial la Coupole, dans le quartier Liberté, de 11h à 18h. Enfin, point d'orgue de cette semaine de prévention, une projection du film "The Dallas Buyers Club", réalisé en 2013 par Jean-Marc Vallée, avec Matthew Mc Conaughey et Jennifer Garner est programmée le vendredi 17 novembre à 20h à l'espace Jeunesse. La soirée sera suivie d'un débat animé par l'association "Aides" pour permettre au public d'échanger sur bon nombre d'aspects de la maladie comme les moyens de prévention, les connaissances sur la maladie, les traitements et les enjeux sociétaux.

Service Médiation-Prévention - 6, place Henri d'Astier
Tél. 01.71.33.51.24



CITOYENNETÉ

CMJ : bientôt le renouvellement

Depuis bientôt deux ans, les membres du Conseil Municipal des Jeunes s'inscrivent dans une démarche participative et civique. Ces collégiens impliqués et engagés participent régulièrement aux temps forts qui marquent l'année de Charenton : temps de mémoire, manifestations culturelles, solidaires ou encore sportives. Mihaela, Marius, Martin, Rayane, Ritej et Simon s'investissent également dans la mise en place de projets qui leur tiennent à cœur pour représenter leur génération et créer du lien entre les différents acteurs locaux. La fin de leur mandat approchant, l'heure est désormais à la préparation des nouvelles élections.

C'est pourquoi des classes charentonnaises de 6^e et 5^e recevront bientôt la visite du service Jeunesse afin d'être sensibilisés avec les principaux enjeux du CMJ. Gageons que certains enfants envisagent une future candidature suite à ces rencontres.

ALSH

Des mercredis en folie !

Grain de folie ou zeste de fantaisie, il se passe toujours quelque chose les mercredis après-midi au service Jeunesse ! Pas question de se laisser happer par la morosité de l'automne ou la fatigue des premiers mois de l'année scolaire, l'équipe d'animation du service Jeunesse propose aux 11-17 ans une programmation pêchue avec des animations, du sport, des jeux et bien d'autres surprises pour des après-midis en folie !

Mercredi 8 novembre : Sortie au musée du Louvre ou crêpe party sur place

Mercredi 15 novembre : Sortie bowling ou quizz musical sur place

Mercredi 22 novembre : Activité multisport ou shooting photo sur place

Mercredi 29 novembre : Sortie karting ou karaoké sur place

Renseignements au 01.46.76.44.52 ou jeunesse@charenton.fr

Inscriptions en ligne sur monespace.charenton.fr - Rubrique Jeunesse



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recyclez vos stylos en mobilier urbain

Résolument engagée dans le développement durable, la Ville propose, depuis quelques semaines, aux Charentonnais de recycler leurs stylos usagés. Il s'agit d'un partenariat développé à l'initiative de BIC, qui s'emploie à proposer un modèle d'économie circulaire unique en France. Une nouvelle page s'écrit avec **ce projet qui incite les écoliers et plus largement les citoyens à recycler les stylos**. Ces derniers seront ensuite transformés par la société Terracycle sous forme de bancs, de tours d'arbres et de mobilier urbain. Deux collecteurs ont déjà fait leur apparition dans le hall de la Mairie et au service Enfance, rue de Sully. D'autres viendront prochainement, car, dans les écoles, les équipes d'animation préparent des ateliers créatifs pour confectionner des collecteurs qui permettront aux enfants mais aussi à leur famille d'y déposer leurs stylos : **une belle idée à la fois pratique et responsable !**

IMPÔTS LOCAUX

Une situation maîtrisée en 2017

Pour la seconde année consécutive, la municipalité a réalisé une information sur la situation financière de la ville au cours des réunions publiques de quartier d'automne car cette période correspond traditionnellement à la réception des avis d'imposition. Dans un contexte général de réduction des dotations et d'accroissement des charges imposées aux collectivités territoriales, le budget 2017 de la ville illustre une situation financière maîtrisée, permettant la réalisation des projets et des engagements municipaux sans augmentation des taux d'imposition locaux.

Un contexte extrêmement tendu pour les finances locales représentant pour Charenton une perte cumulée de 15 millions depuis 2012

Hausse

de la contribution aux fonds de péréquation à destination des communes les moins favorisées

Baisse

de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat

Et que peut-on faire avec 15 millions € ?

Opération Anatole France : école et parking : 12,3 millions €

Rénovation de la Piscine Télémaco GOUIN : 8,5 millions €

Le saviez-vous ?

La suppression en 2018 de la Taxe d'Habitation concernera 80 % des Français et sera étalée sur 3 ans.

Vous êtes ?	Revenu fiscal de référence * annuel	L'équivalent en revenu réel/mois
Un(e) célibataire	jusqu'à 27 000 €	environ 2 500 € / mois
Un couple	jusqu'à 43 000 €	environ 3 980 € / mois
Un couple avec 1 enfant	jusqu'à 49 000 €	environ 4 537 € / mois
Un couple avec 2 enfants	jusqu'à 55 000 €	environ 5 090 € / mois

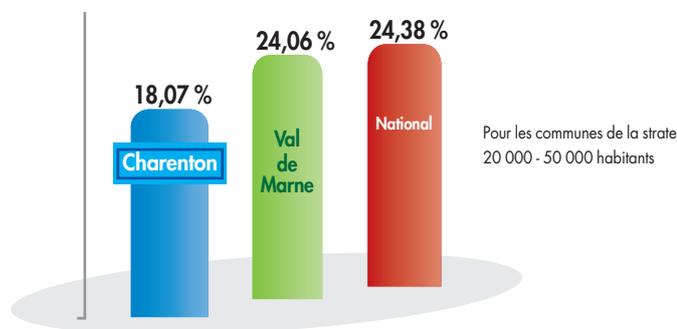
déduit certains frais (frais réels, pensions déductibles, travaux locatifs...).

En 2017, la taxe d'habitation représentera une recette directe de 13,5 millions € pour la ville

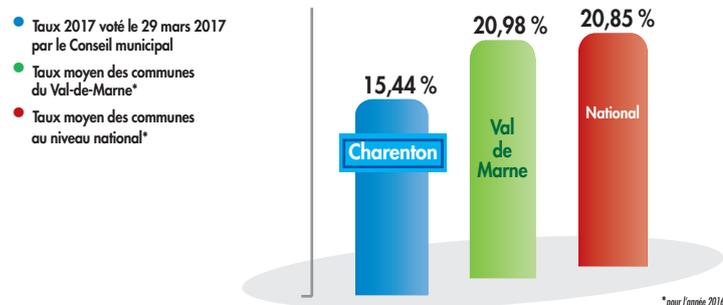
Taux d'imposition votés en 2017

Charenton résiste avec des taux de fiscalité parmi les plus bas des villes du Val-de-Marne de même strate démographique.

TAXE D'HABITATION

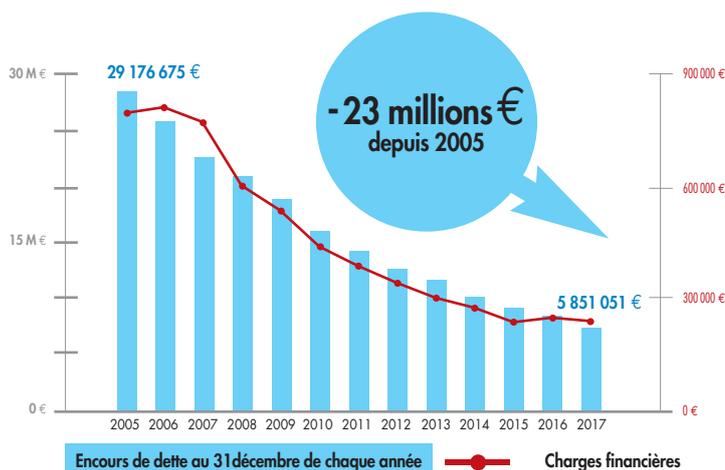


TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

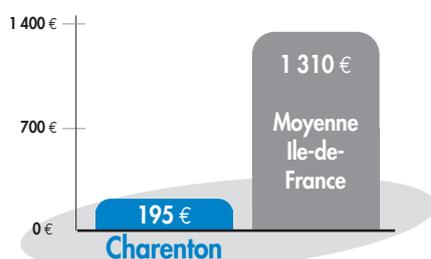


Évolution de la dette par habitant

L'évolution de l'endettement et des charges financières



Encours de dette par habitant fin 2017



Le point de vue de Patrick SEGALAT
Maire-Adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Que vous inspire la situation financière de la commune ?

Charenton fait indéniablement partie des bons élèves du département dans le domaine de la maîtrise des finances publiques. Notre stratégie au cours des dernières années s'est révélée payante notamment sur notre capacité à bien gérer les deniers publics, à réduire notre dette, à rechercher des subventions extérieures, à améliorer les services publics locaux et à réaliser nos projets grâce à notre capacité d'auto-financement. Les taux communaux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation restent inchangés pour la 7^e année consécutive alors que nous sommes confrontés à une baisse des dotations de l'Etat et à une hausse de nos contributions aux différents fonds de péréquation censés aider les collectivités rencontrant des difficultés financières.

Quelles sont les prochaines perspectives dans les mois à venir ?

Nous ferons tout pour maintenir cette dynamique mais tout le monde comprendra que faire plus avec moins est un exercice complexe. Le nouveau Gouvernement a demandé 13 milliards d'euros d'économies aux collectivités territoriales ces cinq prochaines années. La douche est glaciale pour les élus locaux qui ont déjà vu leur dotation, c'est-à-dire les financements que les villes reçoivent pour mener à bien les missions que l'Etat leur a confiées, amputée de plus de 9,5 milliards d'euros les trois dernières années du mandat du précédent Président de la République. Sur le front fiscal, les maires devront aussi faire le deuil de la quasi-totalité de la taxe d'habitation puisque les ménages français seront progressivement exonérés de cet impôt de 2018 à 2020. Le Gouvernement promet des dotations pour compenser cette perte de revenus, mais nous n'avons à ce jour aucune garantie sur le maintien de cette promesse dans la durée.

Est-ce que les évolutions administratives qui sont annoncées dans la presse auront des conséquences sur la solidité financière de la ville ?

Nous sommes à l'heure actuelle dans le flou et nous faisons preuve à l'instar de Monsieur le Maire de la plus grande prudence. Tous les élus locaux franciliens attendent des clarifications du Gouvernement dans le cadre d'une Conférence territoriale du Grand Paris qui devrait se tenir prochainement. Les conclusions de cette rencontre auront des conséquences dans le domaine de l'organisation du mille-feuille administratif francilien où certains échelons devraient être réorganisés voire supprimés comme le Conseil Départemental. Cela entraînera de nouvelles données dans les flux financiers qui permettent aux collectivités territoriales de fonctionner. Nous ne manquerons pas d'expliquer aux Charentonnais les décisions envisagées et qui auront certainement des conséquences très directes sur les services publics locaux.

Des recettes d'équipement optimisées par la recherche et l'obtention de subventions :

Depuis 2015, sur 50 dossiers de demande de subvention, 43 ont reçu une réponse favorable, représentant 2 549 410 (les dossiers non retenus s'expliquent par des critères d'inéligibilité précis)

En 2017, déjà plus de 320 000 de subventions obtenues

ENVIRONNEMENT ET TRANSPORTS

Les nouveaux Vélib' arrivent bientôt !

Le service Vélib' initié par Paris et étendu dans les 30 villes avoisinantes, dont Charenton, existe depuis 2007.

Cette prestation publique ayant rencontré un vif succès, il a été proposé de l'étendre à toute la Métropole.



Charenton a décidé d'intégrer cette opération pour 15 ans et un coût annuel minimum de 30 000 euros par an afin que les Charentonnais puissent bénéficier des améliorations apportées via ce nouveau dispositif Vélib'.

Moins de stations mais un maillage mieux équilibré et plus en adéquation avec les pratiques des usagers

Précédemment, le service Vélib' étant pris en charge par des financements publicitaires de la ville de Paris, les stations étaient implantées et gérées sans impact financier pour les communes limitrophes de la Capitale.

Aujourd'hui, le nouveau modèle économique choisi demande un investissement d'environ 20 000 euros minimum par station.

Eu égard au budget à consentir pendant 15 ans, et malgré la subvention octroyée par la Métropole du Grand Paris pour 4 ans (10 000 euros par an et par station), les villes ont dû établir le nombre et l'emplacement de leurs futures stations de manière plus efficiente en fonction de deux critères : la fréquentation constatée sur chaque station en place et l'équilibrage du maillage sur le territoire et en regard de celui de la ville de Paris.

Ainsi, à Charenton, les 3 nouvelles stations Vélib' seront-elles implantées devant le 85 et le 140 rue de Paris ainsi qu'au croisement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Etienne Méhul. Ces trois stations comporteront de 33 à 35 bornes en lieu et place des précédentes qui n'en comptaient que 24.

La transition entre les anciennes stations et les nouvelles a débuté depuis la fin octobre et s'étalera jusqu'en mars 2018. Elle se traduit par la fermeture progressive de certaines stations ou par le lancement des travaux nécessaires à l'accueil des nouveaux vélos pour les stations maintenues.



La possibilité d'aller sur de nouveaux territoires

Jusqu'à présent, utiliser à Charenton un vélib' signifiait se déplacer dans Charenton, aller à Saint-Maurice, dans Paris ... demain, les usagers pourront envisager des déplacements sur un territoire bien plus vaste (101 villes franciliennes) avec l'assurance de pouvoir déposer leur Vélib' dans une station.

Un système "anti station pleine"

Grâce au système "overflow", il sera possible de déposer un Vélib' à une station même lorsque tous les emplacements sont déjà occupés.

Du matériel moderne

Les vélos mis à disposition seront plus légers (20kg contre 22,25kg actuellement), plus solides et dotés d'une "fourche cadenas" permettant de mieux prévenir les vols.

Des vélos à assistance électrique à disposition

Environ 30% du parc de vélos mis en libre-service seront dotés d'une assistance électrique. Les usagers qui souhaiteront les essayer pourront le faire dans le cadre de leur abonnement classique avant, s'ils le souhaitent, d'opter pour l'abonnement Vélib' électrique.

Grâce à son adhésion dans ce nouveau service Vélib', la Ville développe son offre de transport et s'adapte aux nouveaux besoins de ses habitants.

Une démonstration de ces nouveaux vélos en libre service se déroulera le samedi 25 novembre de 10h à 14h sur la place Briand.



NOUVEAU

Véligo débarque à Charenton

La protection de l'environnement via nos nouvelles pratiques en termes de transports repose sur un concept important : les pôles d'échanges multimodaux c'est-à-dire des lieux d'articulation de différents modes de transport comme la marche, les deux roues, les transports en commun, le train, les taxis, ... A ce titre, Ile-de-France Mobilités, ex-Stif, multiplie les projets permettant la création autour des gares et des stations de métro de plates-formes vers lesquelles plusieurs moyens de transports convergent.

A Charenton, le réseau RATP de métro, de bus, les stations Autolib et Vélib, les parcours cyclables participent aux échanges multimodaux. Au cours du 1^{er} semestre 2018, les cyclistes souhaitant poursuivre leur trajet en métro pourront le faire aisément grâce à l'installation de deux espaces "Véligo".

Situés sur la place de l'Eglise à l'entrée de la station "Charenton-Ecoles" et rue de Paris (côté numéros pairs) au croisement avec l'avenue de la Liberté devant la station "Liberté", ces structures leur permettront de stationner gratuitement leurs 2 roues sur des emplacements spécifiques et à l'abri des intempéries.

RÈGLEMENTATION

Piétons, trottinettes, gyropodes, ... partageons nos trottoirs

L'usage des trottinettes et autres monocycles électriques ou pas se développe de manière exponentielle dans nos rues.

Toutefois, ces nouveaux moyens de transports ne font encore l'objet d'aucune réglementation spécifique. Ni interdits ni autorisés, ils divisent les défenseurs des droits des piétons et les amateurs de ces "véhicules".

Dans les faits, le Code de la route ne définit pas formellement les utilisateurs de trottinettes et de rollers comme des piétons.

Cependant, ils sont donc tenus, comme tout piéton, de circuler sur les trottoirs à allure modérée, respecter les feux tricolores et emprunter les passages protégés (articles R.412-36 à 43 du code de la route).

Les trottinettes électriques équipées d'un siège sont, quant à elles, considérées comme des "engins à moteur" capables de dépasser les 6 km/h et devraient circuler sur la route dans une vision stricte de leur usage.

Entre ces deux cas de figure, trottinette électrique sans siège, monocycle, gyropode, etc. ne font l'objet d'aucun texte clair. Dans ces conditions, seul le bon sens et le respect de tous doivent s'imposer.



Le cas des scooters électriques pour Personnes à Mobilité Réduite

L'utilisation de ces moyens de transports est régie, quant à elle, par le code de la route. Ils sont assimilés à des piétons et doivent donc circuler sur les trottoirs à allure modérée ; ils sont aussi autorisés, comme les piétons, à circuler sur la chaussée s'ils y sont contraints.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Aide à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique

Dans sa volonté de promouvoir une ville durable, et donc tout type d'action visant à favoriser les mobilités douces, l'équipe municipale souhaite accompagner les Charentonnais désireux d'acquérir des vélos à assistance électrique (VAE), nouveau modèle de véhicule urbain alternatif à la voiture. Le Conseil municipal a donc accepté à l'unanimité le projet d'octroyer une aide pour l'achat d'un VAE ou assimilé, par foyer et par an. Cette aide représentera 30% maximum du prix d'achat TTC, dans la limite de 400 €, et sera non cumulable avec tout autre aide. Elle ne sera consentie que pour l'achat d'un véhicule neuf.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, il faudra en amont répondre à quelques conditions notamment de domiciliation, remettre un dossier dûment complété et acquérir un VAE répondant à certains critères techniques après le 1^{er} janvier 2018.

Une enveloppe globale de 20 000 €, représentant le coût d'une station Vélib', alimentera cette aide. Les subventions s'éteindront dès lors que l'enveloppe aura été consommée.

Pour connaître les critères et conditions d'attribution ainsi que les pièces à fournir pour constituer le dossier de demande : www.charenton.fr



COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS

Faisons encore un effort pour faire du tri une seconde nature !

Depuis la mise en place de la collecte sélective à Charenton, force est de constater que nos habitudes quotidiennes en la matière ont significativement évolué. Notre motivation n'est pas toujours la même : protection de l'environnement pour les uns, préservation des ressources et énergies pour les autres ou simple maîtrise des coûts de traitement des déchets ménagers... peu importe, toutes ces raisons, bien réelles, sont respectables pour peu que chacun de nous se mobilise et trie !

Le territoire Paris-Est Marne & Bois, en charge de ce secteur, procède, mois par mois, à la quantification et à la qualification des ordures collectées. Ces statistiques révèlent aujourd'hui que si Charenton se place dans la moyenne forte des villes du territoire en matière de tri (28kg de déchets triés par Charentonnais en moyenne), le volume de déchets recyclables n'évolue plus favorablement et que les erreurs de tri, nuisibles pour la valorisation des ordures, persistent. Il faut noter qu'une erreur de tri coûte plus cher à la collectivité que si le déchet avait été jeté dans le container des ordures ménagères (bac vert) donc non trié.

Le plus fréquemment, ces erreurs sont involontaires et récurrentes.

Voici une liste de conseils pour éviter les plus courantes :

Dans le bac marron (Multi matériaux)

- Ne pas laisser d'aliments dans les cartons et briques alimentaires ni dans les conserves en métal
- Supprimer les films plastiques protégeant journaux et emballages avant de les jeter
- Ne pas utiliser de sacs poubelle ou en plastique
- Le papier peint, les pots de produits laitiers et les barquettes en polystyrène ne sont pas destinés à ce bac de collecte mais à celui des ordures ménagères.

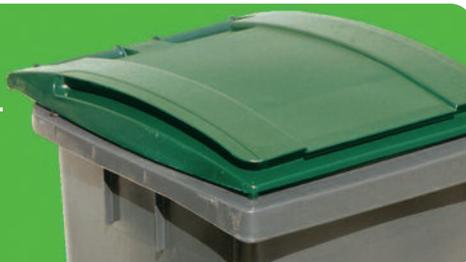


Dans le bac bleu (verre)

- Ne laisser aucun bouchon, ni capsule ou couvercle sur les bouteilles et bocaux
- Ne pas déposer les verres de table (cristal, pyrex, etc...), les miroirs, les vitres, les ampoules, les néons, etc... car ils ne sont pas recyclables.



Dans tous les cas, si vous avez le moindre doute, mieux vaut placer le déchet dans le bac vert destiné aux ordures ménagères.



Pour tous les déchets destinés à l'un de ces deux bacs :

ne jamais rincer à l'eau les contenants avant de les jeter. Il suffit de bien les vider.

Cette liste ne saurait être exhaustive. Afin de vous aider au quotidien, le territoire et la ville mettent à votre disposition des outils d'information (guide du tri, calendrier de la collecte, ...) en libre-service dans les structures municipales et sur le site Internet www.charenton.fr

Enfin, n'oubliez pas que l'éco-animateur du territoire Paris-Est Marne et Bois est également à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations au 01.46.76.47.00. ou par mail rubrique contact du site www.charenton.fr

RAPPEL

Calendrier de la collecte

	Ordures ménagères	Emballages	Verre	Encombrants	D3E (déchets d'équipements électroniques et électriques)	Déchets toxiques (apparié volontaire)
Lundi	17h30-22h30					
Mardi	17h30-22h30	7h-13h		6h30-13h	1 ^{er} mardi du mois de 6h30-13h	
Mercredi						2 ^e mercredi du mois de 8h30-12h30 (Place D'Order)
Jeudi	17h30-22h30					
Vendredi	17h30-22h30	7h-13h	7h-13h			
Samedi	17h30-22h30					4 ^e samedi du mois de 8h30-12h30 (Place D'Order)

RAPPEL

Si vous désirez composter vos biodéchets ...



Depuis mai dernier, le Territoire Paris Est Marne et Bois met gratuitement à disposition de ses habitants, dont les Charentonnais, des composteurs. Cette opération, rendue possible grâce à une convention signée avec le SYCTOM, répond à une demande croissante des particuliers en la matière.

La Ville de Charenton est particulièrement favorable à cette volonté de mettre en place aujourd'hui ces nouveaux gestes de tri propices à la valorisation de ces déchets si présents dans nos foyers bien avant qu'ils ne deviennent obligatoires pour tous nos concitoyens en 2025.

A ce titre, les copropriétés et les propriétaires de pavillon avec jardin sont invités à se faire connaître auprès de la Direction du Patrimoine et de l'Aménagement Durable du Territoire au 49, rue de Paris ou par téléphone au 01.46.76.47.00 ou par mail rubrique contact du site www.charenton.fr

LE REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

Un outil utile aux établissements recevant du public comme aux personnes handicapées.



Depuis le 30 septembre dernier, un décret, relatif à l'accessibilité des personnes handicapées au sein des établissements recevant du public et adopté en mars 2017 est entré en vigueur. Ce texte porte obligation aux établissements privés comme publics recevant des particuliers de mettre à la disposition des clients et usagers un "registre public d'accessibilité" dans lequel doivent être indiquées :

- une information complète sur les prestations fournies dans l'ERP
- la liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées
- la description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.

Ce registre a donc pour objectif d'**informer le public** sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. Il y a donc là, pour les acteurs publics et privés **une occasion offerte de valoriser les actions mises en œuvre** dans leurs structures.

Plus concrètement, grâce à ce document, les propriétaires informent de l'accessibilité totale ou partielle de leur établissement et permettent, surtout si cette information est accessible à distance par Internet ou par téléphone, **aux clients et usagers souffrant d'un handicap de préparer en amont leurs déplacements.**

Pour en savoir plus : www.charenton.fr - Rubrique "Urbanisme".

INFO CHANTIER

Restriction de circulation sur le quai de Bercy

Après le chemin de halage, le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) poursuit la rénovation de son réseau électrique sur Charenton en investissant le quai de Bercy et la rue du Nouveau Bercy.

Ces travaux d'utilité publique qui se dérouleront jusqu'en décembre prochain auront quelques incidences pour la circulation sur le quai de Bercy :

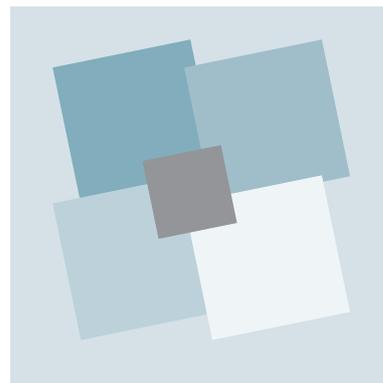
- rétrécissement de la chaussée dans les deux sens de circulation,
- vitesse limitée à 30km/h
- interdiction de tourner à droite pour les poids lourds débouchant Quai de Bercy et venant de la rue du Nouveau Bercy

En revanche, cette opération n'aura aucun impact sur le stationnement ni sur le cheminement piétonnier.

SANTÉ

Signature d'un Contrat Local de Santé Mentale

La santé mentale est l'affaire de tous et constitue un des volets majeurs de la Politique de la Ville et de la lutte contre les exclusions. Pourtant, si les maires disposent du pouvoir d'initier des procédures d'hospitalisation sous contrainte, ils n'ont pas, au terme de la loi, de compétence légale en la matière. La création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) favorise une prise de conscience de la souffrance et du handicap psychique. Il s'agit d'une instance de concertation et de coordination de proximité qui rassemble les élus locaux, les représentants de la psychiatrie, les professionnels de santé, les services municipaux (dont le CCAS) et de l'Etat, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les acteurs culturels et de loisirs, les forces de l'ordre, la justice, les sapeurs-pompiers, les usagers et leurs aidants. La Ville de Charenton a décidé de créer un CLSM commun avec les villes de Saint-Mandé et Saint-Maurice car les 3 communes font partie du même secteur psychiatrique, le Pôle 94G16 des Hôpitaux de Saint-Maurice où sont soignés plus de 1100 patients adultes.



Ce CLSM aura pour objectif de travailler autour des questions touchant à la santé mentale et d'articuler les réponses sur différents sujets avec le partenariat de l'Agence Régionale de Santé et des associations UNAFAM et ESQUI. Son action portera sur l'accès et le maintien dans les soins, la prévention de l'aggravation des troubles et leurs conséquences, la lutte contre la stigmatisation des personnes ainsi que sur l'insertion et l'inclusion sociale des malades psychiques dans la Cité.

"PASS'SPORT"

Charenton rend le sport accessible à tous



Le "Pass'Sport" est une aide financière attribuée aux enfants charentonnais, scolarisés en élémentaire et au collège et souhaitant s'inscrire à une activité sportive dans une association participant au dispositif "Pass'Sport" avec la commune de Charenton. Les barèmes utilisés pour le calcul du montant de l'aide correspondent aux tranches du quotient familial des tarifs des activités périscolaires charentonnaises. Après examen du dossier de demande et en cas d'accord un "Pass'Sport" nominatif est remis à la famille pour chaque enfant éligible qui permet de déduire le montant accordé des tarifs des activités sportives.

Il s'agit d'un dispositif spécifique charentonnais, dont la ville peut s'enorgueillir, car si certaines aides peuvent exister ailleurs dans d'autres communes, aucun dispositif n'est aussi complet que le Pass'Sport.

Depuis fin août 2017, plus de 370 Pass ont déjà été distribués, contre 188 pour l'ensemble de la 1^{ère} édition, ce qui représente pratiquement 100% d'augmentation. De nombreuses familles souhaitaient inscrire leurs enfants à des activités sportives, mais n'en avaient pas les moyens. Aujourd'hui elles peuvent le faire, ce qui permet de faciliter la pratique d'une activité sportive dès le plus jeune âge, tout en favorisant le développement du lien social. La date de clôture de l'opération est fixée au 30 novembre prochain.

ACTIVITÉS DU PÔLE SENIORS

Une philosophie pour bien vieillir

Ouverts à tous, quel que soit le niveau d'études, ces ateliers favorisent la réflexion, les échanges et la convivialité.

Lundi 6 novembre de 13h à 14h30

Salle informatique du 3^e étage Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux - Inscription sur place.



La semaine bleue s'est achevée le mois dernier. Les seniors charentonnais ont largement participé à la programmation qui leur était dédiée avec de nombreux moments de partage privilégiés. Cet événement annuel permet de faire se rencontrer les générations, de créer du lien et de lutter contre l'isolement. Avec la semaine bleue, nos aînés ont bouleversé leurs habitudes pour apprendre, se rencontrer, s'informer et s'amuser... En somme, la Ville met en place un maillage efficace pour leur permettre de bien vieillir chez eux. Elle est accompagnée pour cela par les associations ainsi que les institutions et se donne pour objectif de garantir une qualité d'information, de coordination et de service dans les différents domaines de la vie.

SENIORS

Retraités oui, mais toujours actifs !

La parole à



Chantal Lehout-Posmantier,
Maire adjoint chargé des seniors

"Bien vieillir et être en bonne santé n'a de sens pour les seniors que s'ils sont en relation avec les autres. Les liens sociaux jouent un rôle majeur, c'est d'ailleurs pourquoi la Ville met tout en place pour veiller à préserver les activités mais aussi encourager l'autonomie. La semaine bleue existe aussi pour rappeler à chacun la place prépondérante qu'occupent les retraités dans la ville. En participant à la vie locale, on se sent utile, on existe et on peut se sentir reconnu."

Initiation au Tai-Chi, journée éco-citoyenne (rappel des gestes de premiers secours avec la Croix Rouge, action de sensibilisation aux éco-gestes, démonstrations...), conférences, ateliers, visites, repas dansant ou encore après-midi loto... Les activités pour se divertir, s'informer et entretenir des liens sociaux ont battu leur plein pour les seniors du 2 au 10 octobre dernier lors de la semaine bleue. Témoins mais aussi acteurs du dynamisme local, les seniors charentonnais ont répondu avec enthousiasme aux propositions qui leur avaient été faites. Retour en images et en chiffres sur cette manifestation fédératrice, conviviale et intergénérationnelle.

Molkky avec les enfants du centre de loisirs Briand



Repas entre amis à Toffoli..



.. suivis de moments festifs

Le 9 octobre, une séance photo avait été proposée aux seniors charentonnais au sein d'un lieu qui leur est familier, le pôle seniors. Avec beaucoup de naturel et d'aisance, ils se sont pliés à l'exercice, apportant volontiers des accessoires pour s'amuser à prendre la pose et à jouer des personnages. Au cours de ce moment de confiance, ils ont donné libre court à leur fantaisie. Merci aux modèles d'un jour, Simone, Martine, Michel, Micheline...

Les chiffres clés de la semaine bleue

347 participations au total

+ de 20 rendez-vous proposés dans le cadre de la semaine bleue

215 personnes ont assisté à la pièce "Le prénom", interprétée par la troupe Aurore au T2R dont 24 bénéficiaires du Complément mensuel de ressources, invités par la Ville

132 personnes ont déjeuné et dansé à Toffoli

54 personnes ont participé à l'atelier d'art floral

10 personnes ont joué au Molkky avec les enfants de l'accueil de loisirs Briand

50 personnes ont visité la Mairie



Merci à Martine F. qui a gentilement accepté d'apparaître sur la couverture de ce Cmag.

Exposition sur l'histoire de la RPA



Musique et danse à la résidence Jeanne d'Albret



Visite de la Mairie

Rappel des principales prestations proposées aux seniors charentonnais

Le Centre Communal d'Action Sociale développe toute une gamme de services adaptés aux demandes et besoins de chacun. Il a pour rôle l'écoute, l'information, la prévention et la coordination. Les services municipaux constituent un réseau de proximité rassurant et efficace. Le pôle seniors, qui regroupe le service soutien aux seniors, la résidence Jeanne d'Albret ainsi que le service animation retraités, assure un accompagnement attentif et professionnel du public senior.

Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18

2 associations viennent compléter l'offre proposée par le pôle seniors

L'Amicale du 3^e Age

Tél. 01.43.68.60.30

Mail. charenton.a3a@wanadoo.fr

L'Association des Seniors Charenton

Tél. 06.04.08.25.19

Mail. asccharenton@gmail.com

Des services civiques pour accompagner les retraités

Depuis l'année dernière, la Ville fait appel au dispositif des services civiques pour apporter leur soutien aux personnes âgées. Deux jeunes ont ainsi fait l'expérience de se rendre utile, de se responsabiliser et d'apprendre des autres. Au terme de plusieurs mois d'engagements, ils retiendront le savoir-être et la connaissance de missions d'accompagnement pour des petits déplacements, la veille téléphonique lors du plan canicule ou le portage de livres auprès de personnes isolées. Le CCAS est d'ores et déjà en train de recruter de prochains volontaires.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu gratuit de renseignement et d'échange pour les seniors et leurs proches. Il facilite la coordination des actions médico-sociales en direction des personnes âgées et, à titre expérimental, des adultes en situation de handicap pour les communes de Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice. Cet espace autonomie a pour objectif d'apporter un soutien et des conseils (les droits, les aides et les différentes démarches) à une population aux besoins spécifiques.

Le CLIC tient une permanence au CCAS de Charenton, au centre Alexandre Portier, tous les jeudis de 9h à 12h.

Espace Autonomie

2, rue Louis Pergaud (4^e étage)

à Maisons-Alfort

Tél. 01.41.79.66.80

Courriel : Clic5@valdemarne.fr

Pour les seniors, des déplacements plus pratiques

Le bus services permet, si vous avez des difficultés à vous déplacer, d'effectuer des courses, de vous rendre à des rendez-vous médicaux, de faire des démarches administratives ou de participer à des activités de loisirs. Mis à disposition par le CCAS, il facilite vos déplacements dans la commune.

Réservations 48h à l'avance et sur inscription au 01.45.18.36.33.

Deux résidences pour les seniors Charentonnais

Jeanne d'Albret :
une résidence animée



Depuis 40 ans, la résidence pour personnes âgées Jeanne d'Albret a vocation à offrir aux retraités valides et autonomes la sécurité. Divers ateliers sont régulièrement proposés aux résidents pour développer le lien social en toute convivialité. L'année est ponctuée de moments de musique, de projections de films, d'animations et de repas auxquels les familles sont régulièrement conviées.

Résidence Jeanne d'Albret
12, rue Paul Eluard
Tél. 01.71.33.00.50.

Ehpad Gabrielle d'Estrées :
un lieu de vie adapté
en cœur de ville



La résidence Gabrielle d'Estrées a ouvert ses portes en mai 2014. Elle dispose de 68 places en hébergement permanent, dont 14 places pour l'unité Alzheimer, 2 en accueil temporaire et 6 places en accueil de jour. Cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes est géré par la fondation Partage et Vie.

Résidence Gabrielle d'Estrées
26, rue Gabriel Péri
Tél. 01.45.18.22.00.
www.fondationpartageetvie.org

Les aides municipales auxquelles il est possible de prétendre

Le Complément Mensuel de Ressources : cette aide a été mise en place par la Ville afin de s'assurer qu'aucun Charentonnais de plus de 62 ans ne vive sous le seuil de pauvreté.

La téléalarme : La téléassistance ou téléalarme est un dispositif permettant d'aider les secours en cas de chute ou de difficulté.

La restauration à domicile : les personnes âgées de 62 ans ou plus peuvent faire appel au portage de repas à domicile. Ainsi, les repas sont assurés 7 jours / 7. Ils sont livrés le matin et s'adaptent à votre régime et à votre mode de vie. Ce dispositif est abordable, pratique et rassurant pour vous et vos proches.

Le plan canicule : à l'approche de l'été, la Ville met en place une chaîne de solidarité et renforce les mesures d'intervention auprès des personnes retraitées et vulnérables. Une fois recensées, ces personnes seront contactées afin de s'assurer de leur bien-être, non seulement en cas de canicule, mais surtout ils seront identifiés et la Ville assurera un suivi le reste de l'année.

Pour plus de renseignements : 01.45.18.36.24 auprès du service des aides légales et facultatives (2^e étage du centre Alexandre Portier)

Deux Charentonnaises ont célébré leurs 100 ans le mois dernier



Le hasard du calendrier a fait que deux retraitées charentonnaises sont devenues centenaires à quelques semaines d'intervalle. L'une, **Madame Salesse**, habite à la résidence Jeanne d'Albret depuis 20 ans. Après une vie bien remplie dans le métier de la mode et plus spécifiquement de la confection de chapeaux, elle s'y est installée pour y trouver le confort et l'autonomie.

La deuxième, **Madame Juglaret**, fut une des deux premières résidentes à entrer dans l'EHPAD Gabrielle d'Estrées en 2014. Fait étonnant, elle aussi a longtemps travaillé dans le domaine de la chapellerie. Toutes deux ont reçu la visite d'Hervé Gicquel et de Chantal Lehou-Posmantier pour célébrer ces moments.

À L'APPROCHE DE L'HIVER

Les liens d'amitié tissent la solidarité



Avant de préparer les festivités de la fin d'année, il est de tradition, à Charenton, de donner un peu de son temps pour des actions de solidarités. Certains choisiront de participer en étant bénévole, d'autres en contribuant à ces manifestations, tous en tout cas prendront plaisir à se réunir autour d'une belle cause. Voici quelques dates du mois prochain qu'il conviendra de retenir :

- **Samedi 9 décembre** : journée du téléthon, événement organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques. A Charenton, les habitants vont avoir l'occasion de participer à cette grande manifestation, qui réunit sur la place Aristide Briand des bénévoles présents pour collecter des fonds, à l'image des voitures anciennes, invitées par le Lions Club, dans lesquelles il sera possible de rouler dans le cœur de ville. Les gourmands seront aussi tentés par les spécialités

culinaires du Comité de jumelage. Ce même jour, petits et grands pourront se retrouver à l'espace Toffoli, de 14h à 18h pour un **grand loto solidaire au profit de l'Institut Curie**. Venez participez à ce beau moment de partage entre les générations en vous amusant !

- **Vendredi 15 et samedi 16 décembre** de 11h à 15h à la patinoire, place Briand : déjeuners gourmets et solidaires. Ces deux rendez-vous sont les incontournables de la lutte contre le cancer depuis quelques années. Les bénévoles du pôle Seniors, de l'Amicale du 3^e Age et de l'Association des Familles de Charenton unissent leurs énergies pour proposer, au moment de l'ouverture de la patinoire ! Foie gras, huîtres et convivialité seront au menu lors de ces deux déjeuners qui se tiendront sur la place Briand.



JEU CONCOURS

Ecris ta lettre au père Noël

Dessins, gommettes, plumes et paillettes seront de mise ! Les petits Charentonnais, âgés de 3 à 8 ans, sont invités, comme l'année dernière à écrire leur plus belle lettre au Père Noël. Ils pourront la décorer et la glisser dans la boîte à lettres dans le hall de la mairie du 13 novembre au 9 décembre prochain. Ensuite, la remise des prix aura lieu le samedi 23 décembre à 14h30 à l'espace Toffoli.

CE SERA BIENTÔT À VOUS DE VOTER !

Les commerçants mettront bientôt leurs vitrines en fête

Le mois prochain sonnera la 3^e édition de "vitrines en fête" car les commerçants, artisans et restaurateurs se préparent à parer leurs vitrines de guirlandes, décorations et petits sujets animés. Deux nouveautés cette année : un impératif, la vitrine devra obligatoirement comporter un Père Noël, que chacun devra s'amuser à retrouver parmi les décorations et la création d'un prix "enfants". Petits et grands serez donc bientôt sollicités pour voter et donner votre préférence sur le site Internet de la Ville, sur sa page Facebook et pour les plus jeunes, par bulletin papier.

Les commerçants qui souhaitent s'inscrire peuvent encore le faire au 01.46.76.50.08. ou par mail eco@charenton.fr



LES RESTOS DU COEUR

Un peu de pain et de chaleur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association "loi de 1901", reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de "Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur". Ils ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment

dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes. L'antenne de Maisons-Alfort recherche des bénévoles (hommes et femmes) pour la distribution et la manutention les lundis, mardis, mercredis et jeudis en matinée. Les personnes qui souhaitent devenir bénéficiaires pour la prochaine campagne d'hiver peuvent s'inscrire du 14 au 17 novembre, de 9h à 13h.

Les Restos du Cœur - 163, rue du Général Leclerc à Maisons-Alfort
Nicole Vergeade - Tél. 01.43.96.38.30 - Mail. nicolevergeade@sfr.fr



VOLLEY ASSIS

Le volley pour tous avec ou sans handicap

Vendredi 15 septembre, le CNM Volley de Charenton recevait les membres de FFVB, sport paralympique de Volley assis, pour un match amical plein d'enseignements. Le volley assis se joue sur un terrain plus petit et avec un filet plus bas qu'au volley-ball classique. Les joueurs sont assis à même le sol et se déplacent en glissant. Ce sport paralympique depuis 1980 est ouvert en compétition aux athlètes en situation de handicap physique. En France, on prône la mixité dans une pratique dite inclusive en permettant à tous de jouer ensemble, valides, personnes en situation de handicap moteur ou mental, jeunes, vétérans, hommes, femmes. Ce sport se révèle un merveilleux facteur d'insertion sociale, de rapprochement et convient à tous. Cette discipline technique et ludique permet en effet à chacun de travailler ses réflexes et de pratiquer le renforcement musculaire !



athlé en juin où seront présents tous les clubs du Val-de-Marne. Initiation et performance vont de pair pour l'Azur, puisque la semaine suivante lors des 20 km de Paris, Emmanuelle Jaeger améliorerait le record de France V2 de près de 2 mn en parcourant la distance en 1h18'16!

AÏKIDO

Une année de réussite

L'Aïkido club de Charenton-le-Pont a bénéficié d'une année riche en satisfactions et a ainsi obtenu 100% de réussite lors des examens d'attribution des grades au niveau national !

Frédéric Michelot, enseignant du club s'est vu attribuer le 5^e Dan, Patrick Delanneau, Pierre-Henri Pin et Serghei Sprinceana ont obtenu le 3^e Dan, Krzysztof Zapala le 2^e Dan et Pascal Vigoureux le 1^{er} Dan. C'est donc à un très haut niveau que se situe l'enseignement du club dont peuvent bénéficier l'ensemble des adhérents depuis la rentrée 2017 !



JUDO

La valeur quel que soit le nombre des années

Le judo conserve ! Nos vétérans ont la pêche et le prouvent en damant le pion au gratin mondial ! Jean-Marc Pace, Président du Judo club de Charenton a en effet obtenu, samedi 30 septembre, une très belle médaille d'argent en catégorie des + 100 kg aux championnats du monde de judo vétérans qui se sont tenus à Olbia en Sardaigne. Il s'agit d'une performance remarquable pour la France qui met en valeur la qualité du judo pratiqué à Charenton !





COMITÉ DE JUMELAGE

Charenton et Tempelhof-Schöneberg se rencontrent à Berlin

Une délégation de Charentonnais s'est rendue à Tempelhof-Schöneberg, le 13 octobre dernier, pour rencontrer la Maire Angelika Schöttler et son équipe. La présence d'Hervé Gicquel, le Maire, de Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire Adjoint chargé de l'Enfance et de l'Education, d'Adra El Harti, Conseillère municipale déléguée aux jumelages et aux relations internationales, et de Gilles-Maurice Bellaïche, Conseiller municipal, prouve l'importance de ce jumelage aux yeux de la Ville. Il était particulièrement important de marquer son amitié et sa solidarité après un drame comme le passage de la tempête Xavier le 5 octobre sur Berlin qui a causé cinq morts, plusieurs blessés et 20.000 arbres déracinés.

A l'origine de ce jumelage se trouvaient comme valeurs l'ouverture aux autres, la coopération et la création de liens d'amitiés entre les citoyens des deux villes, valeurs plus que jamais nécessaires dans le contexte actuel.

Charenton a toujours la volonté de construire et de renforcer les liens unissant les habitants notamment dans le domaine des échanges éducatifs et sportifs, au bénéfice de nos jeunes.

Il existe aujourd'hui des deux côtés une véritable démarche volontariste pour faire vivre ce jumelage animé par René Freysz, président de la section Allemagne du Comité de jumelage.

Vivez l'avent avec le jumelage Allemagne

Partagez un moment de convivialité, à l'approche des fêtes, venez préparer vos décorations de Noël avec les membres de la section Allemagne du Comité de Jumelage à la Maison des Associations le samedi 2 décembre de 9 h 30 à 12 h 30. Le matériel vous sera intégralement fourni pour vous permettre de repartir avec votre travail. Prix : 25 €

Renseignements : 06.38.42.28.10. brigittecordier@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Formation sur la comptabilité

Dans le cadre des relations entre la Ville de Charenton et le monde associatif s'est tenue le 5 octobre en salle du conseil une formation à destination des présidents d'associations et des trésoriers organisée par Nicolas Woronoff, directeur de "Projet 19". La formation portait sur la comptabilité en partie simple, les obligations des associations dans le domaine de la comptabilité, le journal des dépenses et des recettes, le compte de résultat, le bilan... Les principaux intéressés se sont déclarés très satisfaits de cette formation qui, à coup sûr, leur sera utile pour se conformer aux obligations légales.

ASSOCIATION

Conférence du Lions Club

Le Lions club de Charenton organise une conférence au profit de "L. I. D. E. R. Diabète" suivie d'un cocktail dînatoire jeudi 23 novembre à 20 h à l'Espace Toffoli sur le thème "La Légion Étrangère, de l'histoire à l'actualité en 2017" par le Médecin Chef des Services Jean-Dominique Caron, ex médecin chef du Groupement de Recrutement de la Légion Étrangère au Fort de Nogent, Vice-Président de la SMLH 94.

Renseignements : 07.81.32.35.80.

information@lionsclubscharenton.fr

SOLIDARITÉ

Collecte de jouets

Jusqu'au 30 novembre, offrez un jouet complet et en parfait état et vous permettrez à tous les enfants de participer à la magie de Noël.

Ces jouets seront triés et redistribués au moment des fêtes. Vous pourrez déposer votre jouet à l'agence Century 21-29, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny.

Renseignements :

ltc.charenton@century21france.fr

www.century21-ltc-charenton.com

AFC

Vide-armoire à l'espace Toffoli

Le samedi 25 novembre prochain, l'Association des Familles de Charenton propose, de 9h à 18h, une vente de vêtements et linge de maison entre particuliers. Vous pourrez y vendre ou y dénicher des accessoires, chaussures, linge de maison et bijoux ainsi que des vêtements femme, homme et enfant.

AFC - Tél. 01.48.93.09.55

ass-famille@orange.fr

L'actualité de nos commerces et entreprises

BERCY 2

Par ici le programme !



PRIMEUR NAT ET BIO

Ouverture

Depuis quelques semaines, David et Sophie Nataf ont ouvert un commerce dédié aux produits issus de l'agriculture biologique, Nat et Bio. Si le nom vous dit quelque chose, c'est sans doute parce que le couple propose déjà, depuis quelques années, ses fruits et légumes bio sur le marché de Charenton. Ils ont décidé de passer le cap et de s'installer dans un local, rue Alfred Savouré, ou, pourrait-on dire, sur la place de l'église. David a déniché un fournisseur qui lui permet de commercialiser dans son magasin toute une gamme de produits d'épicerie fine et, à l'approche de l'hiver, a d'ores et déjà commandé toutes sortes de soupes appétissantes et de pains d'épices parfumés. Livraison gratuite pour les Charentonnais du mardi au dimanche.

2bis, rue Alfred Savouré
ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 13h30 et de 15h30
à 20h, le samedi de 10h à 20h
et le dimanche de 10h à 13h.



RESTAURANT LES AGAPES

Changement de propriétaire

Benvenuti in italia* ! Chez Tonino, tout sonne italien et fleure bon les saveurs authentiques et les recettes traditionnelles. Situé tout près du bois de Vincennes, ce restaurant italien a changé de propriétaire, il y a quelques mois. Après quelques travaux, Tonino veille maintenant à accueillir les clients "comme à la maison" avec son équipe et choisit avec soin les produits de qualité directement d'Italie, les fromages, les huiles d'olive, le café... Sa carte propose bien sûr des pizzas mais aussi des spécialités de la gastronomie italienne (escalopes, lasagnes et autres douceurs sucrées) qu'il est possible de consommer sur place ou d'emporter chez soi.

*Bienvenue en Italie !

Chez Tonino - Les agapes
32, avenue Jean Jaurès
Ouvert tous les jours
sauf le dimanche soir
Tél. 01.43.78.15.34
Facebook restaurantchezTonino



BERCY 2

ANIMATION RÉALITÉ VIRTUELLE

DU 30 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE

EMBARQUEZ À BORD D'UN WAGONNET
VIBRANT POUR UN VÉRITABLE TOUR
EN MONTAGNES RUSSES À 360° !

11H-19H
OFFERT
PAR LE CENTRE
COMMERCIAL
SENSATIONS
UNIQUES !

Le centre commercial Bercy 2 n'en finit plus de nous surprendre et de concocter pour ses clients une programmation extrêmement variée. Des animations rythmeront le mois de novembre pour divertir et amuser toutes les générations !

Jeudi 9 novembre :

atelier look et vous
(conseils gratuits en image,
en maquillage, en coiffure et pose
de vernis) de 16h à 19h

Mercredi 15 novembre :

ateliers enfants de 14h à 18h

Samedi 18 novembre :

Bercy dancing (cours de danse
gratuits) de 15h à 17h

Mercredi 22 novembre :

ateliers enfants de 15h à 18h

Inscriptions par mail à
animations@ccbercy2.com
Centre commercial Bercy 2
4, place de l'Europe
www.ccbercy2.com

SOUTIEN À L'EMPLOI

Un nouvel outil adapté, le portail Emploi

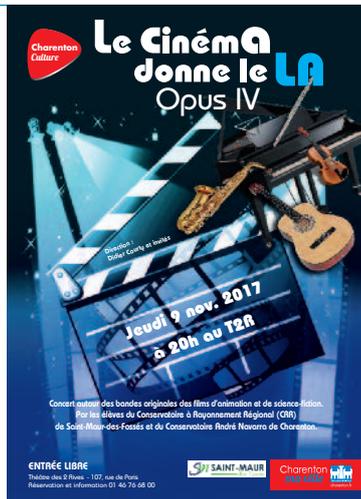
La Direction de l'Economie et de l'Emploi met à disposition du public demandeur d'emploi des postes multimédia afin d'effectuer les recherches nécessaires à la construction de leur projet professionnel. Depuis le mois dernier, ces 5 postes sont désormais dotés d'un nouvel outil, en vue de faciliter l'organisation des recherches Internet. Il s'agit d'un portail Emploi se présentant comme une page d'accueil personnalisée permettant d'accéder à 5 thématiques pratiques : la recherche d'emploi, la boîte mail, les coups de pouce pour les moins de 26 ans, la formation et les démarches administratives. Pratique et fonctionnel, ce portail Emploi a été conçu pour les usagers afin de faciliter l'accès à l'information et l'organisation des recherches.

CONSERVATOIRE ANDRÉ NAVARRA

2 concerts sinon rien

Le cinéma donne le La

Les élèves des conservatoires de Charenton et de Saint-Maur se réunissent pour un concert le jeudi 9 novembre, à 20h, au T2R autour des bandes originales de dessins animés et de films de science-fiction.



De la bohème au swing

Rendez-vous le dimanche 19 novembre, à 17h, à la Chapelle de Conflans, pour vibrer sur les œuvres de Dvorak, Gershwin et autres standards de jazz pour quatuor à cordes et voix afin de célébrer le centenaire de l'engagement des Américains dans la première guerre mondiale. Ce concert est proposé par un quatuor à cordes formé par les artistes enseignants du conservatoire de musique André Navarra. Entrée libre - Réservation et information : 01.46.76.68.00.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
PIERRE SOULAGES



Conférence de l'Art : Rubens

Rubens est de retour au Palais du Luxembourg jusqu'au 14 janvier 2018 avec une série de portraits royaux. L'endroit est approprié car pour ce lieu, il avait peint l'un de ses grands chefs d'œuvres : la galerie de Marie de Médicis. Les enjeux de l'exposition sont doubles. D'une part, Rubens tente de saisir l'individualité de chaque personnalité et de l'autre, il doit rendre compte de sa dignité et de son souci de présentation.

Tout au long de sa vie, Rubens étudia les exemples de ses prédécesseurs dans ce domaine, notamment les grands peintres italiens du XVI^e siècle. Promoteur d'un style baroque extravagant mettant l'accent sur le mouvement, la couleur et la sensualité, il marqua son temps. L'atelier d'arts plastiques Pierre Soulagès propose une conférence mercredi 8 novembre au T2R, à 19h.

Billetterie sur place dès 18h30 - Tarifs : 8 et 5 euros.
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Soyez curieux, entrez ! Prochainement au T2R



© Guillaume Garcia

1300 GRAMMES
Théâtre, musique
Tout public dès 15 ans
Samedi
18 novembre
à 20h30 au T2R

Une invitation à la rencontre de votre cerveau et de ses vertigineuses possibilités. 1 300 grammes, c'est une épopée rythmée et

sensible sur cet organe que nous utilisons tant mais connaissons si peu. A l'issue de la représentation, les équipes artistiques reviennent après les saluts pour un temps d'échange, une occasion unique de partager vos impressions en toute simplicité.

LE VOYAGE EN URUGUAY



© Juliette Parisot

Théâtre
Tout public dès 14 ans
Jeudi 23 et vendredi
24 novembre
à 20h30 au petit t2r

Un voyage initiatique entre la Normandie d'après-guerre et la pampa uruguayenne. Bord de scène à l'issue du spectacle.



© Pipo

Pss Pss
Cirque, mime
Tout public dès 8 ans
Dimanche
26 novembre
à 16h au T2R

Pss Pss est un son délicieux qui évoque la complicité et l'entraide : quand Pss rencontre Pss...

C'est l'étincelle... Lauréat de 12 prix internationaux, unique, drôle, virtuose et charmant, Pss Pss emmène le spectateur dans une performance hors du temps. Après le spectacle, rencontrez les artistes qui reviennent répondre à vos questions dans la salle.

Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

SPECTACLE JEUNESSE

Bécassine à la Médiathèque des quais

À travers le personnage de Bécassine, petite bretonne naïve et pleine de vitalité, le public découvrira quel était le quotidien et l'univers d'une enfant au début du XX^e siècle, à la veille de la guerre de 14-18. Bécassine raconte ses souvenirs d'école, l'apprentissage du calcul, l'écriture à l'encre de Chine, les récitations de poèmes (Maurice Carême, Paul Fort) et puis son premier emploi, comme bonne d'enfant... Théâtre, danse et musique se mêlent, le spectateur devient aussi acteur...

Mercredi 15 novembre à 15h30 - Inscriptions au 01.46.76.69.00 - A partir de 6 ans
Médiathèque des quais - 36, quai des Carrières



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Projection du film "Trait pour trait", de Jean-Baptiste Chardin à Mélissa Pinon

L'artiste Mélissa Pinon a, depuis sa Bourgogne natale jusqu'à Paris, construit une œuvre figurative moderne qui lui a déjà valu la reconnaissance. En 2001, elle rencontre au Louvre "La Raie", l'un des plus célèbres tableaux de Chardin. Elle entreprend alors d'en faire la copie... À travers le regard de Mélissa Pinon, se construit une réflexion sur la valeur de l'imitation dans le parcours d'un peintre.

En somme, comment devient-on peintre aujourd'hui ? Un film réalisé par Julien Devaux.

La projection aura lieu samedi 25 novembre à 16h30 à la Médiathèque des quais, elle sera suivie d'une rencontre avec Mélissa Pinon.
Médiathèque des Quais. 36, Quai des Carrières.
Entrée libre

MÉDIATHÈQUES

Gagnez du temps en vous préinscrivant sur Internet

Depuis quelques semaines, les médiathèques ont mis en place une petite nouveauté, bien pratique, pour fluidifier les inscriptions des usagers. Sur le portail, il est en effet possible de remplir un formulaire de préinscription depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Les informations saisies seront automatiquement envoyées dans le système de gestion de la médiathèque et, sur place, vous n'aurez alors plus qu'à présenter un justificatif de domicile et gagnerez ainsi du temps ! <http://mediatheques.charentonlepont.fr/>

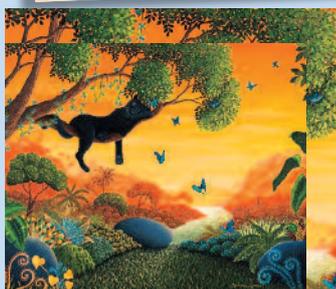


EXPOSITION À PARTIR DU 14 NOVEMBRE

Un fabuleux bestiaire à l'espace Art et Liberté

Considéré longtemps comme un sujet mineur ou futile, l'animal est présent dans l'histoire sociale, culturelle ou religieuse. Beaucoup d'animaux appartiennent à la légende, aux croyances et figurent dans les représentations de nombreuses civilisations. Comment les artistes contemporains représentent l'animal aujourd'hui ? Le potentiel plastique et poétique du bestiaire semble inépuisable. Avec les œuvres de Danielle Beck, Valérie Bertoni, Marie Briffa, Rafael De Pool, Valérie Drummond, Isabelle Fauve-Piot, Isabelle Faivre, Sophie Favre, Annie Lacour, Hélène Legrand, Hélène Loussier, Stan Manoukian, Mosko, Catherine Musnier, Nicole et Aude, Pascale B, Marcello Pettineo, Véronique Porot, Sophie, Marie-Louise Sorbac, Bernard Vercrucy.

Vernissage le jeudi 23 novembre à 19h et visite commentée le jeudi 30 à 13h (entrée libre). Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais - Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h et samedi 10h à 12h et 13h à 18h.



L'ACTIVITÉ EN +

Venez participer au grand "famili-bestiaire" !

Dans le cadre de l'exposition Bestiaire, l'espace Art et Liberté organise l'activité en plus et donne rendez-vous aux familles les samedis 18 et 25 novembre de 15h30 à 17h30. Les enfants charentonnais accompagnés de leurs parents pourront participer à ces deux samedis et réaliser de "fabuleux dessins" en créant un animal imaginaire, lequel sera présenté en situation d'exposition et photographié. Pas d'inscription nécessaire.

Novembre

VENDREDI 3 NOVEMBRE

10h - 11h15 : Méthode Le Geste de peindre, atelier de peinture et libre expression
 Tarifs tout compris : Dès 3 ans, ado : 33 € / Adultes : 45 €
 L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
 contact@atelierdecharenton.com
 Autres ateliers les lundis 6, 13 et 20 de 17h30 à 18h30 et les mercredis 8, 15 et 22 de 14h30 à 15h30.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

10h - 12h : Speaking Coffee
 Tous les samedis - Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

14h - 18h : "Dimanche artistique" : Animations artistiques et créatives
 Enfant : 30 € - Adulte : 35 €.
 Tout compris, goûter offert.
 Sur réservation : 06.84.59.63.24
 asso@atelierscouleurs.org
 Autres séances les dimanches 12, 19, 26 novembre et 3 décembre

LUNDI 6 NOVEMBRE

15h - 17h15 : Atelier dessin peinture
 Séance découverte
 26 €. Trimestre 161 €
 19h30 - 21h30 : Séance découverte
 23 €. Trimestre 140 €
 Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton - 9, place de la Coupole
 06.09.31.56.86 - www.mandorla.net

MERCREDI 8 NOVEMBRE

10h30 : Les petites oreilles (heure du conte)
 Tous les mercredis - Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00

16h - 17h : Danse acrobatique pour enfants (8 à 13 ans)

19h - 20h : Bungee Dance pour adultes
 12 € la séance, 324 €/ an.

20h - 21h30 : Danse Verticale pour adultes
 15 € la séance, 396 €/ an.
 Informations et inscriptions : Le Pôle de Danse Verticale / Cie Retouramont

Tél : 01.43.96.95.54 / 06.81.03.10.61.
 poledanseverticale@retouramont.com
 Autres séances tous les mercredis.

19h : "Paul Rubens, les fastes du portrait royal" (conférence de l'art)
 Tout public. 8 €. T2R - Réservation et renseignements au 01.46.76.66.06

JEUDI 9 NOVEMBRE

20h : Le cinéma donne le La (concert)
 Concert proposé par les élèves du conservatoire de Charenton et de Saint-Maur autour des bandes originales de dessins animés et de films de science-fiction.
 T2R - Réservation et renseignements au 01.46.76.68.00

MARDI 14 NOVEMBRE

9h30 - 12h30 : Stage modelage
 18 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70 ou assoc-alec@laposte.net
 Autres stages les 15 et 16 novembre

13h - 18h : "Fabuleux bestiaire" (exposition)
 Vernissage le jeudi 23 novembre à 19h - Espace Art & Liberté
 Visite commentée le jeudi 30 novembre à 13h (entrée libre).

MERCREDI 15 NOVEMBRE

10h30 - 11h : Rhyme Time
Eveil à l'anglais
 Jusqu'à 5 ans.
 Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00
 Autre séance le 29 novembre.

15h30 : "Bécassine ou la vie d'une enfant au début du XX^e siècle" (lecture musicale) Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00.
 Par la Cie Coup de Balai.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

10h - 17h : Stage peinture à l'huile et acrylique au couteau
 55 € tout compris - Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70 ou assoc-alec@laposte.net

15h - 18h : Atelier dessin avec modèle
 40 € + prestation modèle - Diverses techniques selon niveau de chacun
 Minuit Mardi : Maison des artistes de

Charenton - 9, place de la Coupole
 www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

20h30 : "1 300 grammes" (théâtre)
 Dès 15 ans. 6 € à 19 €
 Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
 www.lestheatres.fr

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

13h30 - 17h30 : Atelier de création par Pierre Pouliot
 Dès 15 ans. 50 €. Toutes techniques
 Maison des Artistes
 9, place de la coupole - ppouliot@free.fr

17h : "De la bohème au swing" (heure musicale)
 Œuvres de Dvorak, Gershwin et autres standards de jazz pour quatuor à cordes et voix afin de célébrer le centenaire de l'engagement des Américains dans la 1^{ère} guerre mondiale.
 Chapelle de Conflans
 11, rue du Séminaire de Conflans.

JEUDI 23 NOVEMBRE

19h : "Münch en musique"
 Les élèves du conservatoire Navarra partagent leur travail du moment avec le public de la salle Münch.
 Conservatoire Navarra
 1, allée des Tilleuls

20h30 : "Le voyage en Uruguay" (théâtre)
 Dès 14 ans. 6 € à 19 €.
 Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
 www.lestheatres.fr
 Autre représentation vendredi 24.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

19h - 22h : Stage "Création pas à pas"
 Ados et adultes. 50 € tout compris
 Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70
 ou assoc-alec@laposte.net

SAMEDI 25 NOVEMBRE

10h à 18h : Portes Ouvertes à la Bibliothèque pour tous
 Plus de 300 livres, romans, policiers, livres de poche. Tel : 01.41.79.40.52.
 146, rue de Paris.

13h30 - 18h30 : Stage modelage "Modèle vivant"
 30 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70 ou assoc-alec@laposte.net

14h - 20h : "Exposition en Liberté" Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes de Charenton

Pour partir à la rencontre des artistes peintres, sculpteurs, photographes, graveurs, plasticiens... dans leurs ateliers et découvrir leurs "vœux d'artistes" pour 2018 !
 Entrée libre. Maison des Artistes
 9, place de la Coupole.
16h30 : "approche de l'art contemporain" (mois du film documentaire)
 A partir de 9 ans. Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

12h30 - 16h30 : Dessin d'après nature
 Dès 15 ans. 50 €. Fusain ou crayon
 Maison des Artistes
 9, place de la coupole
 ppouliot@free.fr

16h : "Pss Pss" (cirque, mime)
 Dès 8 ans. 4 € à 11 €.
 Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
 www.lestheatres.fr

Décembre

SAMEDI 2 DECEMBRE

9h30 : Atelier décoration de Noël, par le comité de Jumelage section Allemagne
 20 participants maxi. 25 € (matériel fourni). Maison des Associations
 33, quai des Carrières
 Renseignements : 06.38.42.28.10
 ou brigittcordier@wanadoo.fr

10h - 17h : Stage Argile Japonaise
 55 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70
 ou assoc-alec@laposte.net

DIMANCHE 3 DECEMBRE

10h - 17h : Stage cartonnage / Initiation
 Les Ateliers d'Art de Charenton
 01.77.01.58.70
 ou assoc-alec@laposte.net

Charenton déploie son CLSPD



La Municipalité de Charenton a décidé de créer son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance présidé par le Maire, Hervé Gicquel. Pour sa séance plénière, le 26 septembre, plus de 80 partenaires (représentants de l'Etat, de l'Education Nationale, de la Justice, de la Police, des associations locales, des bailleurs, du Conseil Départemental) avaient répondu présent à l'invitation de l'équipe municipale et ont assisté à la présentation du bilan et des perspectives des actions partenariales dans les domaines du renforcement de la tranquillité publique et de la prévention proposées par la Ville. Le Maire a notamment pu, à cette occasion, confirmer le partenariat actif avec Laure Beccuau, Procureure de la République de Créteil, Michel Mosimann, Sous-Préfet de Nogent sur Marne et Laurent Piquet, Commandant divisionnaire fonctionnel de police de notre commissariat qui avaient fait le

déplacement pour participer à cette instance de concertation essentielle pour la commune de Charenton afin d'agir de concert sur des initiatives concrètes.

Un renforcement des actions en faveur de la jeunesse

Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à la jeunesse et à l'enseignement secondaire, a rappelé les actions concrètes menées par la Ville en faveur de la jeunesse. Rachel Gruber, Conseillère municipale déléguée à la médiation-prévention, est venue compléter ses propos par d'autres exemples. Ainsi, des familles rencontrant des difficultés éducatives ont été soutenues dans le cadre de l'aide à la parentalité en 2016. Des interventions de prévention ciblées ont été guidées par l'équipe de la Médiation-Prévention.

Déploiement d'un bouclier local de sécurité

Pascal Turano, Maire adjoint chargé de la sécurité, a indiqué que la municipalité avait fait de la tranquillité publique une priorité en travaillant avec la police nationale de façon très étroite. Le réseau de vidéo protection dépassera les 70 caméras fin 2017. En partenariat avec l'éducation nationale et pour favoriser la sécurité routière, des formations aux permis piéton et cycliste sont dispensés dans les établissements scolaires.

De son côté, Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire adjoint chargé de l'éducation, est revenue sur la mise en sécurité des établissements scolaires pour laquelle plus de 400 000 euros ont été investis.

Des bailleurs sociaux impliqués

Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal délégué à l'habitat social, a mis en valeur l'implication des bailleurs sociaux dans ces domaines. Des réunions entre les gestionnaires de logements sociaux, les forces de l'ordre et la mairie sont organisées plusieurs fois par an.

Au cours de l'année écoulée, ces échanges ont permis que le bailleur Valophis décide d'installer 13 caméras de vidéoprotection dans les parties communes de l'ensemble Bobillot-Sellier regroupant plus de 600 logements.



BIENVENUE À...

Commandant Laurent Piquet : enquêteur avant tout

Le 3 juillet dernier, le commandant divisionnaire fonctionnel Laurent Piquet a effectué son installation à la tête du Commissariat de Charenton en tant que Chef de la Circonscription de proximité Charenton-Saint-Maurice. Cmag est allé à sa rencontre.

Cmag : Commandant, pouvez-vous nous retracer votre parcours ?

Laurent Piquet : J'ai débuté comme policier auxiliaire durant mon service militaire, puis j'ai intégré l'école des enquêteurs de police à Toulouse. Affecté en 1990 au commissariat de l'Haj-les-Roses, au bureau de police de Fresnes, je suis passé au groupe flag, avant d'entrer à la sûreté territoriale du Val-de-Marne à la 3^e BST de Villejuif. Devenu officier en 1993 et sorti 5^e sur 570 de l'école de Cannes-Ecluses, j'ai pu réintégrer mon groupe d'origine passant adjoint, puis chef d'unité en tant que capitaine. Nommé commandant en 2007 et adjoint, puis chef par intérim à Ivry, je suis passé commandant fonctionnel en 2010 et j'ai été affecté comme adjoint au chef de la circonscription de Boissy-Saint-Léger, une des plus vastes du département. J'ai été nommé à Charenton par le Préfet de police.

Cmag : Comment percevez-vous la Ville ?

LP : Charenton est une ville que je connais, car je suis un enfant du Val-de-Marne. Elle est calme et riche de grosses entreprises pouvant constituer un terrain d'action pour certains délinquants. J'y ai reçu un bon accueil de la part des autorités locales que j'ai senties très impliquées. J'apporte un œil neuf pour analyser la situation, car il nous appartient de garantir la sécurité de nos concitoyens par tous les moyens mis à notre disposition.

Cmag : Que voyez-vous comme perspectives ?

LP : Je suis là, je pense, pour plusieurs années. Je suis pugnace et j'ai une culture de l'enquête. J'aspire à avoir des résultats et à faire vivre ce commissariat du mieux possible. Mon objectif est également de renforcer la coopération avec la Police Municipale qui est très bien structurée et à la pointe du progrès et qui a une belle attitude sur le terrain.

Vivre ensemble à Charenton se conjugue au présent et au futur

Les 12 et 19 octobre dernier, les habitants des quartiers du Centre et de Bercy ont été nombreux à répondre présent pour participer aux réunions publiques auxquelles l'équipe municipale les avaient conviés. Ces rendez-vous que le Maire, Hervé Gicquel, a souhaité mettre en place au moins une fois par an dans chaque secteur du territoire communal, furent une occasion propice pour échanger, entre élus et habitants, entre Charentonnais en somme, sur les dossiers importants pour le quotidien et l'avenir de la ville.



La politique annoncée ces dernières semaines par l'Etat en matière de finances publiques et d'organisation des services publics met en péril l'avenir des collectivités locales. C'est sur cette thématique d'actualité que le Maire, Hervé Gicquel a souhaité ouvrir son propos car, comme l'a souligné à la suite Patrick Ségalat, Maire adjoint en charge des finances après lui (voir page 10 et 11), sans ressources suffisantes aucune équipe municipale ni aucune administration n'est en capacité de soutenir et développer les services publics de proximité auxquels les Charentonnais sont en droit d'aspirer.

Pour autant l'équipe municipale ne se laisse pas déstabiliser et a pu le démontrer en présentant les nombreux projets récemment achevés, en cours de réalisation ou projetés pour améliorer notre cadre de vie, les conditions d'enseignement des enfants, l'accueil des tout-petits, la pratique sportive, la vie commerciale locale, etc.

Trois sujets ont particulièrement retenus l'attention des participants et suscités des questions complémentaires : l'évolution du stationnement payant, la protection de l'environnement à travers notamment la collecte sélective des déchets et le projet de reconfiguration du quartier de Bercy.

Tous ces dossiers feront l'objet d'une communication dans vos prochains Cmag. Toutefois, si ces thématiques vous intéressent, sachez qu'elles seront, une nouvelle fois, abordées le mardi 7 novembre à 19h30 lors que la réunion du quartier de Valmy qui se tiendra à l'école élémentaire Valmy (1, rue de Valmy). Enfin, une dernière réunion publique sera organisée le lundi 20 novembre à l'école élémentaire Pasteur (1, rue Jean Moulin).

PROJET "INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS"

Charenton se donne le temps de poursuivre le dialogue

Le 18 octobre dernier, la liste des 51 lauréats de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris" ont été dévoilés. Seuls 3 sites dont celui de Charenton conservent encore le suspens. En effet, eu égard à l'ampleur de ce projet qui va profondément transformer la Ville et ses ambitions pour les décennies à venir, le jury a préféré se donner le temps de poursuivre le dialogue avec les candidats en lice. Rappelons que cette opportunité de modernisation du quartier de Bercy est très complexe puisqu'elle programme concomitamment l'aménagement de bâtiments tertiaires, de projets d'habitation, d'espaces verts, et de services publics avec l'objectif de créer de nouvelles liaisons et de développer les transports en commun vers Paris et le centre de Charenton.

"CHARENTON DEMAIN" Anticiper et prévenir

Sous l'impulsion de la majorité municipale, le Conseil local de Sécurité et de la Prévention de la délinquance (CLSPD) de Charenton, dont l'objectif est d'amplifier les partenariats en faveur de la tranquillité publique, a connu sa première séance plénière le 26 septembre dernier.

80 représentants de la préfecture, de la police, de la justice, de l'éducation nationale, des bailleurs sociaux et des associations, qui travaillent déjà conjointement tout au long de l'année, avaient répondu présent.

Naturellement, notre engagement est déterminé dans le combat pour la réussite scolaire qui est essentielle. En 2017, la ville a consacré 52% de son budget investissement pour améliorer le cadre éducatif de nos plus jeunes concitoyens.

Orienter et conseiller les jeunes par la prévention ou pour qu'ils trouvent une juste place dans notre commune, sont des démarches qui ne sont pas toujours évidentes mais sur lesquelles notre mobilisation est totale.

Accompagnement à la parentalité, actions de sensibilisation par le service médiation-prévention sur certains comportements à risque, partenariats étroits avec les acteurs de la communauté éducative, de la formation et de l'emploi, sont les piliers de notre travail. Par ailleurs, il s'agit également de mobiliser les parents car toutes les solutions ne peuvent pas reposer sur les autorités publiques ou les acteurs associatifs.

En complément du développement régulier du réseau local de vidéoprotection, la municipalité a étoffé les

effectifs de la police municipale en étendant ses horaires de fonctionnement et intervient auprès de l'Etat pour que de nouvelles recrues soient affectées à la police nationale à Charenton. De plus, le Préfet du Val-de-Marne a confirmé une nouvelle fois à Monsieur le Maire le 9 octobre dernier le maintien de notre Commissariat.

Le CLSPD a permis aux autorités policières de souligner que Charenton est une des communes les plus calmes du département même si elle n'est pas pour autant exempte de problèmes qui demeurent largement en deçà des situations d'autres territoires franciliens où l'insécurité notoire empêche les administrés de vivre sereinement au quotidien.

Enfin, un Plan Communal de Sauvegarde existe pour assurer la continuité des services publics et la sécurité de nos concitoyens lors de situations exceptionnelles et d'urgence.

Anticiper et prévenir, telle est la philosophie de l'équipe municipale pour consolider l'harmonie sociale à Charenton-le-Pont.

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" Charenton première au classement des villes franciliennes où il fait bon vivre

Félicitons nous de la première place occupée par Charenton au classement 2017 des villes franciliennes où il fait bon vivre ! Le cadre agréable qui règne à peu près partout dans notre ville (sauf au bord de l'A4) est reconnu à sa juste valeur. Bien que les disparités qui existent encore entre nos quartiers appellent à rester humble, ne boudons pas notre plaisir !

Prenez garde toutefois aux conclusions hâtives qui feraient de ce résultat le fruit de la politique menée par l'actuelle municipalité. En effet, les critères utilisés par le Parisien pour ce classement ne concernent absolument pas l'action de la municipalité ! Citons par exemple la distance entre Charenton et le centre de Paris qui pèse pour beaucoup, la proximité du Bois de Vincennes, la pluralité des transports, la présence d'un cours d'eau, la qualité de l'eau, les résultats des lycées ou encore le nombre de médecins au km², etc. Beaucoup de critères sur lesquels la municipalité n'a aucune prise directe comptent pour beaucoup sur la première place occupée par Charenton.

Pire encore, sur les critères sur lesquels la municipalité pourrait agir, son inaction pourrait bien à l'avenir coûter sa première place à Charenton. Lors de ce test, Charenton disposait encore d'une piscine fonctionnelle, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, du fait du refus de la municipalité d'envisager son remplacement depuis plusieurs années. Ce n'est pourtant pas faute de leur avoir rappelé à plusieurs reprises.



Loïc RAMBAUD,
Conseiller Municipal
www.charentonavanttout.fr

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" Commerces de proximité : une nécessité

La ville a manifesté son intention de favoriser l'installation de commerces de proximité à Charenton. C'est un objectif que nous partageons non sans regretter des choix politiques en contradiction avec cette volonté. Pourquoi avoir voté en décembre 2016 une augmentation du nombre de dimanches ouvrables, mesure qui favorise en premier lieu la grande distribution comme le déplore la confédération des commerçants de France (CDF) ? De plus, le droit de préemption - la possibilité pour la ville de se porter acquéreur en priorité d'un bail commercial - n'a jamais été mis en oeuvre. Ce levier conjugué à des loyers attractifs pour les commerçants, a pourtant permis à Montrouge, ville de 50 000 habitants, de créer 40 commerces de bouche en 30 mois ! Le succès ne sera au rendez-vous que si la ville s'implique politiquement et financièrement. Mais le jeu en vaut la chandelle !



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Le Sénat a renouvelé le 24 septembre dernier 171 de ses parlementaires. Nous demandons aux 6 sénateurs de notre département de garder **toujours l'exigence** de réclamer de véritables - **je dis bien, véritables** - études d'impacts approfondies comme base d'examen des lois ; d'établir et d'étudier le bilan de chaque loi au bout de 2 ans et d'**avoir le courage** de proposer la suppression de celles dont l'évaluation ne serait pas satisfaisante ; de veiller à contenir "l'inflation législative". Le non cumul des mandats - effectif depuis octobre - a une faiblesse : celle d'avoir des "sénateurs hors sol" là où la mission 1^{ère} de ceux-ci est de représenter leur territoire au Sénat, c'est pourquoi nous attendons d'eux qu'ils portent au Sénat **la voix de la pluralité démocratique**, vitale pour notre République incarnée par les territoires au plus proche de leurs citoyens.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Suzanne KRIER	Ethel UZAN	Giulia JOURNO	Jayden BAMCOLO
Pelin ÇAGIR	Liel HALIMI	Alice BOUVOT	Amélia SIOUSARRAN
Andrea ANKRI	Louis MAZALEYRAT	Lylia EMILE	Anna LAMY
Alexa DRUHEN	Margaux STREEL	Teyssa KEO MEDACO	Sayaka SAWAKI
Léonie LEBRETON	Julia CORSI	Tali AÏDAN	Pauline YEUN LONG MEHO

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Nathalie MÉLICINE et Vanessa DUBOCQUET	Aniya ABOUDOU et Jean-François LANDRY
Sandrine THIBAUD et Sébastien BOURGUIGNON	Alice GAULTIER et Clément ESCUIER
Blandine LEHOUT et Matthieu DE FIGUEIREDO	Siwar BEN FADHEL et Xavier LE LAY
Sarah FITOUSSI et Yaniv BENSABAT	Fanny BIASINI et Arnaud HUON

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Maria MAZÂLU épouse UNGUREANU	Agnès LE MAYOT	Elisabeth CHAMINAUD épouse COUTANT
Abdeslam EL FHRHEL FASSI	Rolande TRANCART veuve POTARD	Claude VENET
Bernard FULCHIRON	Jacques VANDERSCHUEREN	Luz PARRA PRIAS
Touria OULIDI épouse BOUJIDA	Françoise LEGELEUX épouse MEYER	Daniel SEBBAGH
Claude CHARDONNIER	Huguette MELLOUL veuve SAADOUN	Iride ROZZA veuve CRISPINO
Gruja PAUNOVIC	Yvonne AKNIN épouse MIARA	Salomon BEN GUIGUI

Rappel : à compter du mois de novembre, les cimetières sont ouverts au public de 8h30 à 17h.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser. Les jeunes garçons et filles nés en novembre 2001 : de novembre 2001 à février 2018

- Ceux nés en décembre 2001 : de décembre 2001 à mars 2018
- Ceux nés en janvier 2002 : de janvier 2002 à avril 2018

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....)

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
L'ouverture du samedi matin se fait désormais de 9h à 12h15, l'entrée s'effectuant au 7, rue Gabriel Péri.

AFFAIRES CIVILES

Les PACS se signent maintenant en mairie

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement des pactes civils de solidarité se fait en mairie. Ce sont désormais les officiers de l'état civil qui sont chargés de l'enregistrement des déclarations, des éventuelles modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité (PACS). Pour connaître la liste des pièces justificatives à fournir et convenir du rendez-vous pour l'enregistrement du PACS, il convient de se rapprocher de la Direction des Affaires Civiles.

Direction des affaires civiles
16, rue de Sully
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
et le samedi de 9h à 12h15.
Tél. 01.46.76.46.50.

Charenton
la ville et vous

Fin décembre 2017
début janvier 2018
3 semaines de formation
et repérage du secteur.

Mission
Recenser tous les logements
et tous les habitants du secteur
qui leur sera attribué.

Durée
Emploi à temps partiel
(4 à 5 heures par jour).

Compétences
Qualités de contact, persévérance,
discrétion et organisation.
Bonne forme physique pour effectuer
des déplacements constants.

Candidature
Accompagnée d'un CV et d'une photo
à Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville - 48, rue de Paris
94225 Charenton-le-Pont cedex

Infos
Direction des Affaires Civiles
Tél. 01 46 76 46 51

RECENSEMENT
du 16 novembre 2018

Charenton
ma ville

Du 18 janvier
au 24 février 2018

**LA VILLE RECRUTE
DES AGENTS
RECENSEURS**



Cmag chez vous

En cas de non réception
de votre Cmag,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

Charenton
Événement

Écris ta plus belle lettre au Père Noël

Jeu-concours pour les enfants de 3 à 8 ans

Du
13 novembre
au 9 décembre
2017



Remise des prix
en présence du Père Noël :

Samedi 23 décembre à 14h

Dépose ta lettre dans la boîte aux lettres en Mairie au 48, rue de Paris

Charenton
ma ville

